

**HALL A3**

**APPARTEMENT 3 PIECES**  
n° A314 au 1<sup>er</sup> étage

SEJOUR/CUISINE/ENTREE	25,1
CHAMBRE 1	13,7
CHAMBRE 2	11,2
RG.T.	1,4
SDB	4,7
DGT	4,0
WC	1,8

**SURFACE TOTALE HABITABLE 61,9 m<sup>2</sup>**

**BALCON 10,7**

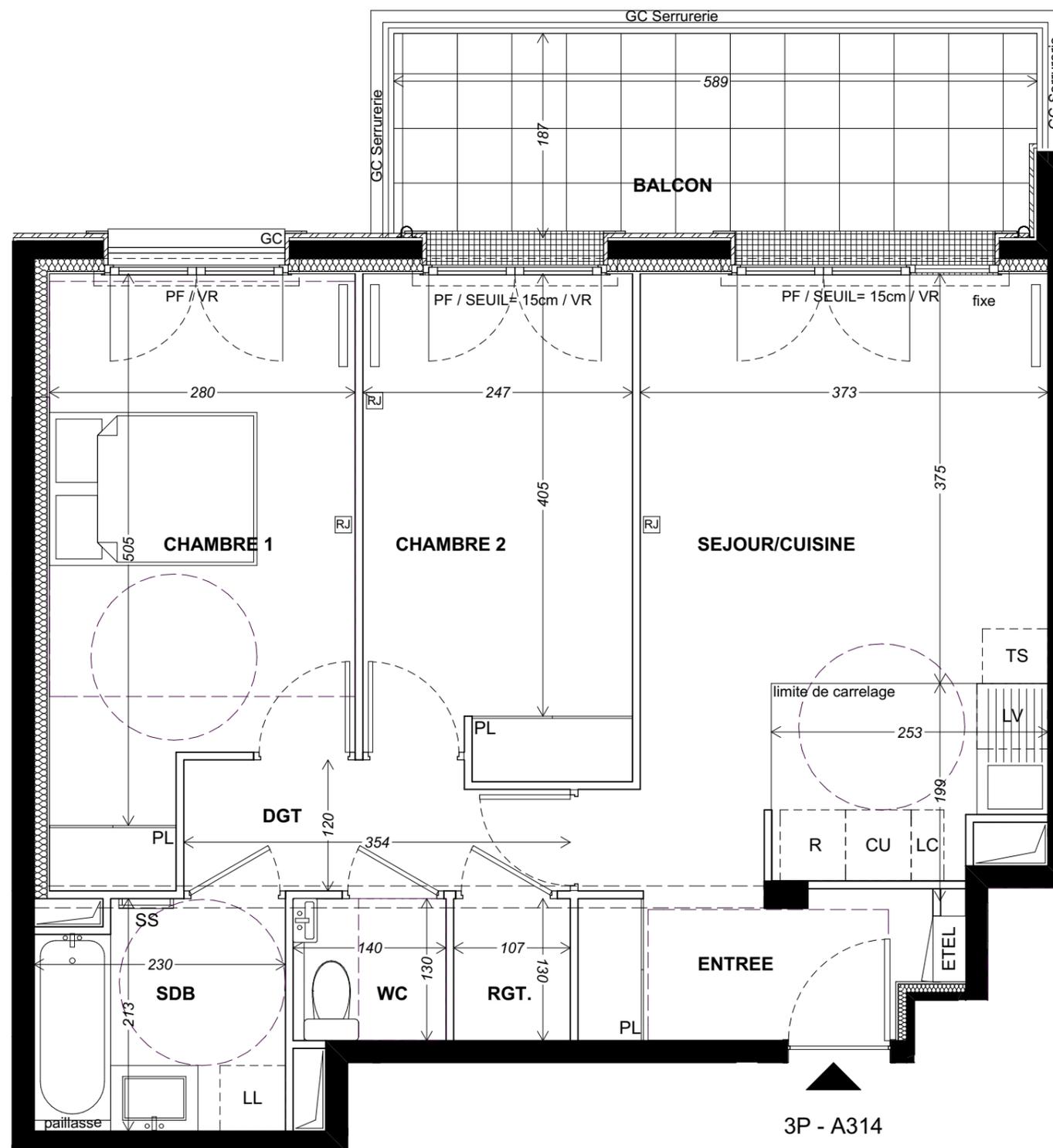
**SURFACE TOTALE PRIVATIVE 72,6 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

F : Fenêtre	SS : Sèche Serviette
PF : Porte Fenêtre	— Radiateur
VR : Volet Roulant	R : Réfrigérateur
GC : Garde-corps	LV : Lave Vaisselle
▨ Soffite / faux plafond	LL : Lave Linge
ETEL : Tableau électrique	CU : Cuisson
PL : Placard	TS : Espace tri selectif
▤ Poutre	LC : Linéaire complémentaire

Indice A Mai 2018

Echelle : 1:50



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, structurelles, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, poteaux et murs porteurs, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif, et ne seront définitifs qu'une fois l'ensemble des études techniques finalisé. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.